

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association « la Maison du Marais » du 11 mai 2023 à 19 heures à la Maison du Marais
36, ch. de Vers, 1228 Plan-les-Ouates.

Présents : 29

Procurations : 8

Procès-verbaliste : Marie-José Molla

Invités :

Monsieur Mario Rodriguez, maire de la commune de Plan-les-Ouates

Monsieur Xavier Magnin, conseiller administratif en charge du service de l'action sociale et de la jeunesse

Madame Nicole Berthod-Hutin, cheffe du service action social de la jeunesse

Monsieur Marco Solari, conseiller municipal, président de la commission sociale

Madame Severine Jacquesson, responsable du secteur action sociale communautaire et solidarité internationale

Service Action Sociale

L'Assemblée est présidée et menée par Rafael Sierra, président

Ordre du jour :

- 1) Bienvenue du président, liste des présences et acceptation de l'ordre du jour
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Approbation du PV de l'AG 2022 (en annexe)
- 4) Rapport du président
- 5) Rapport de la trésorière, exercice 2022
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes 2021-2022
- 7) Approbation des différents rapports
- 8) Fixation de la cotisation
- 9) Election des membres du comité
- 10) Election du Président
- 11) Nomination des vérificateurs des comptes
- 12) Questions et propositions individuelles

1) Accueil :

Le Président vérifie que les membres se sont bien enregistrés et qu'ils ont signé la feuille de présence et que chacun a le nombre de carton orange correspondant au nombre de vote. Il poursuit par un message de bienvenue aux autorités présentes ainsi qu'aux membres.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2) Nomination des scrutateurs :

Madame Jaquesson et Monsieur Jacquet sont nommés scrutateurs.

3) Approbation du PV de l'AG 2022 (Annexe 1)

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est accepté à l'unanimité des personnes présentes. Le président remercie Monsieur Alain Borgeaud pour la rédaction du PV.

Il est remis à certains membres le PV 2022 en version papier car ils ne l'ont pas reçu.

4) Rapport du président, exercice 2022 (Annexe 2)

Le président fait une lecture du rapport annexé.

5) Rapport de la trésorière, exercice 2022(Annexe 3)

La trésorière fait une lecture du rapport annexé.

Le président remercie Madame Dubois et Monsieur Jacquet pour leur travail de comptabilité 2022 et sa mise en conformité avec les recommandations de l'audit.

6) Rapport des vérificateurs des comptes 2021 (Annexe 4)

Madame Dubois explique que les vérificateurs des comptes avaient lors de la dernière assemblée refusé de donner la décharge et avaient posé un certain nombre de questions. Le comité a répondu à ces questions par écrit, les vérificateurs des comptes ont ensuite revu la trésorière pour refaire la vérification et ils ont récrit un rapport donnant cette fois-ci décharge au comité et à la trésorière. Mme Dubois fait la lecture du rapport des vérificateurs de 2021 et remercie Madame Mathieu et Monsieur Correvon pour leur travail.

Rapport des vérificateurs des comptes 2022 (Annexe 5)

Madame Mireille Rupp fait la lecture du rapport des vérificateurs de 2022 en l'absence de Monsieur Favre.

7) Approbation des différents rapports

- Rapport du président validé à l'unanimité
- Rapport de la trésorière validé 7 abstentions
- Rapport des vérificateurs des comptes 2021 validé 21 abstentions
- Rapport des vérificateurs des comptes validé 2022 23 abstentions

L'assemblée donne ainsi décharge à la trésorière et au comité concernant les exercices 2021 et 2022. Un grand merci.

8) Fixation de la cotisation

Le comité propose de ne pas augmenter les cotisations pour cette année, donc 20 frs pour individuelle, 35 frs pour famille et 40 frs pour les associations. Notre politique est de laisser des cotisations basses étant donné aussi qu'il est demandé une petite participation à certains ateliers.

Approbation à l'unanimité

9) Election des membres du comité

Le président précise la composition du comité actuel soit : Mmes Dubois Véronique, Molla Marie-José et Ogba Tekle, et MM Daouda Bagagnan., Alain Borgeaud, et Rafael Sierra

Madame Tekle, MM Daouda Bagagnan et Rafael Sierra donnent leurs démissions

Cette année le vote est effectué de manière nominative selon demande de l'un de nos membres et non en bloc.

Trois nouvelles personnes ont émis le souhait de se présenter :

1. Madame Julie Sturchler qui se présente
2. Madame Françoise Joseph-Mariot qui se présente
3. Madame Glenna Baillon absente a demandé à Madame Dubois de lire un texte de présentation.

Madame Françoise Joseph-Mariot est élue avec 19 voix pour

Madame Julie Sturchler est élue avec 29 voix pour

Madame Glenna Baillon n'est pas élue 24 voix contre

Pour les membres actuels qui se représentent :

Madame Marie-José Molla est élue avec 27 voix pour

Madame Véronique Dubois est élue avec 27 voix pour

Monsieur Alain Borgeaud est élu avec 22 voix pour

10) Election du président

Seule Madame Marie-José Molla se présente et est élue à l'unanimité

Elle remercie l'assemblée pour sa confiance.

11) Nomination vérificateurs des comptes

Mme Rupp et M. Favre se propose de rester vérificateurs des comptes. Validé à l'unanimité.

12) Questions et propositions individuelles

Au vu des nombreuses questions des membres concernant l'avenir de l'association ainsi que les raisons du non-renouvellement du poste de coordinatrice, Monsieur Xavier Magnin explique la problématique, reprend les buts et objectifs de l'association et indique que pour la commune, ils ne sont pas atteints et qu'il souhaite que le nouveau comité remette un projet abouti pour le 15 juin qui permettra de décider l'avenir de l'association.

La nouvelle présidente remercie les membres du comité sortant, les autorités ainsi que l'assemblée et lève la séance à 20h45, en invitant les membres à une verrée.

Annexe 1 : PV AG 2022

Assemblée générale du 4 avril 2022

Ouverture

L'assemblée est déclarée ouverte à 19 heures par la Présidente.

Participants

Membres présents : 26 (représentant 31 voix).

Membres excusés : 18 (cf. liste jointe)

La présidente Véronique DUBOIS salue toutes les personnes présentes et plus particulièrement Nicole BERTHOD-HUTIN, responsable du SASJ, Michel FAVRE et Marco SOLARI, conseillers municipaux. Elle excuse également Xavier MAGNIN, conseiller administratif de Plan-les-Ouates, retenu par d'autres obligations.

1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modifications.

2) Nomination des scrutateurs

Roberto RIGHETTI et Muriel BARATELLI se portent volontaires.

3) Approbation PV de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2020 est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions. M. Jeanmonod est remercié pour son rapport.

4) Rapport de la présidente

La dernière Assemblée Générale a eu lieu en octobre 2020 car l'assemblée générale 2021 a été annulée pour cause de COVID-19 et par volonté du Comité d'une réunion en présentiel. Pour le détail, voir le rapport ci-joint.

5) Approbation des rapports 2020 et 2021

Les rapports de la Présidente et des trésoriers concernant les exercices 2020 et 2021 sont lus et acceptés à l'unanimité, de même que le rapport des vérificateurs des comptes 2020. Le rapport des vérificateurs des comptes 2021 (Alain CORREVON et Chantal MATHIEU) faisant l'objet de diverses questions et remarques, la Présidente y répond et s'engage à confirmer ces réponses par écrit afin que les vérificateurs des comptes puissent ainsi proposer l'approbation des comptes 2021.

6) Cotisations 2022

Les cotisations restent inchangées en 2022 (20.- individuel, 35.- famille, 40.- association)

7) Election du Président

Rafael SIERRA est élu Président de l'Association et adresse quelques mots à l'Assemblée en remerciant Véronique qui était déjà présente en 2010 lors du lancement du projet et est présidente de l'Association depuis sa création en 2016. Rafael, quant à lui, est membre de l'Association depuis 7 ans et membre du Comité depuis 5 ans.

8) Election du Comité

Marie-José MOLLA exprime son désir de rejoindre le Comité.

Richard JEANMONOD a présenté sa démission. Véronique le remercie vivement pour le travail accompli durant toutes ses années au Comité. Les autres membres du Comité 2021 se représentent pour un nouveau mandat.

Le Comité 2022 se compose donc de Véronique DUBOIS, Ogba TEKLE, Marie-José MOLLA, Rafael SIERRA, Daouda BAGAGNAN et Alain BORGEAUD et est élu à l'unanimité

9) Election vérificateurs des comptes

Mireille RUPP et Michel FAVRE sont élus à l'unanimité. La suppléance sera assurée par Antonio DOMINGUEZ.

10) Divers

Allocution de Nicole BERTHOD-HUTIN Nicole BERTHOD-HUTIN remercie le Comité en général pour le travail accompli durant cette période de pandémie, et Véronique DUBOIS en particulier pour tout le travail accompli durant ses années de présidence. Elle relève la transparence de l'association envers la Commune et se dit convaincue que cela continuera avec Rafael. Elle loue spécialement la veille sociale effectuée par Romy FERRI auprès des membres. Nicole BERTHOD-HUTIN offre ensuite un bouquet de fleurs à Véronique DUBOIS en guise de remerciement.

Allocution de Rafael SIERRA Le nouveau président de l'Association remercie Véronique et lui offre également un bouquet de fleurs et une carte signée des membres du Comité accompagnée d'un petit cadeau.

Ajournement

L'assemblée est clôturée à 19.55 et tout le monde est invité à déguster l'apéritif préparé par Romy.

Membres excusés

1 Brunschweiler Luis	10 Foulard Pascaline
2 De Luca Francesca	11 Rouiller Dominique
3 Rossier Pierre	12 Kyriacopoulos Anita
4 Zanga Luis	13 Binayak
5 Aguet Sabine	14 Kouty Camel
6 Chowney Julie	15 Vicente Noemi
7 Pellegrini Anne Christine	16 De Benedetto Flavia
8 Privat Philippe	17 Brunoro Lina
9 Maye Florianne	18 Maeder Maït

Annexe 2 : Rapport du Président

Rapport du président de l'Association : La Maison du Marais, exercice 2022

Première année de présidence, année bien remplie.

Au niveau du personnel Nous avons employé Mme Ferri jusqu'au 31 juillet 22 comme coordinatrice. Nous avons trouvé une remplaçante Mme Arbon qui malheureusement nous a quittés après deux mois. Ensuite et afin de faire tourner l'association au mieux et surtout d'éviter une fermeture, M. Bagagnan a repris certaines tâches entre août et décembre. Depuis lors nous n'avons plus d'employé et nous n'aurons pas d'employés cette année.

Le nombre de bénévoles et de membres reste stable. A l'heure actuelle nous avons une quinzaine de bénévoles et une quinzaine de personnes qui fonctionnent comme animateurs d'ateliers. Nous avons au 31 décembre 22, 72 membres.

Les objectifs pour 2022 étaient de reprendre des activités normales après ces années un peu chahutées. En particulier nous avons maintenu et renforcé les activités de partage et d'échange, les pauses cafés ont accueilli environ 1500 personnes sur l'année, les apéros du vendredi environ 330 personnes, nous avons pu organiser 7 ateliers cuisines et 4 manifestations tel que raclette, grillade, paella. Ces événements de rencontre et festif remporte toujours un super succès.

Toutes les autres activités, telles que par exemple Qui Qong, remise en forme, tricot ont continué. Une nouvelle activité a été lancée en novembre. Un thé dansant à lieu le dernier samedi après-midi de chaque mois. En 2022, il y a eu deux événements avec chaque fois une dizaine de personnes.

En 2022, nous avons renforcé nos liens avec des autres associations de PLO et nous avons accueilli 7 associations pour leur réunion.

Le comité tient à souligner que tous les ateliers et activités sont importants et donne vie à cet espace. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui prennent de leur temps pour animer cet espace quartier.

En l'absence d'animateur, le comité propose des objectifs pour 2023 réduits, sans nouveautés. Des nouveaux ateliers pourront avoir lieu si l'atelier peut se réaliser de manière autonome. Le but principal est donc de pérenniser les ateliers et événements qui fonctionnent et sont déjà en place, en demandant une plus grande implication des bénévoles, afin qu'ils aient une plus grande autonomie.

Les objectifs suivants ont été proposés :

- Mettre en place les procédures administratives et financières selon les recommandations de l'audit.
- Pérenniser, grâce aux bénévoles, les pauses-café, les apéros et les événements cuisine (5 ateliers et 3 manifestations sur l'année). Le comité va demander une plus grande

implication des bénévoles et une plus grande autonomie.

- Dynamiser le quartier en organisant la fête de l'Escalade en collaboration avec les écoles, les crèches et la commune.
- Ouvrir encore plus nos locaux à d'autres associations pour leurs AG et/ou réunions (un contact est déjà pris avec l'Atelier chorale et l'Association des amis du four à pain de PLO). De manière régulière, nous avons toujours encouragé les associations de PLO à utiliser nos locaux.
- Développer un atelier pour les enfants, un est en cours de préparation. Pour ce faire, élaborer une collaboration avec l'APEPC et les crèches du quartier.
- Faire de la promotion dans le quartier des Sciers afin d'attirer ses habitants à la Maison du Marais.
- Moderniser le site internet en incluant, entre autres, un agenda renseignant sur les activités et permettant d'enregistrer les inscriptions aux diverses activités.
- Augmenter notre visibilité sur les réseaux sociaux.
- Mettre en place des moyens de paiement électroniques (terminaux de paiement, twint, etc...), afin de minimiser l'utilisation du cash.

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles et d'acteurs. Alors parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à vous lancer dans l'organisation d'une activité ou venir vous occuper d'une pause-café.

Le comité remercie tous les acteurs bénévoles ou non qui permettent à la Maison du Marais de vivre. Il remercie également la commune de Plan-les-Ouates pour la mise à disposition de ces beaux locaux et son grand soutien financier.

Annexe 3 : Rapport de la trésorière, exercice 2022

Rapport de la trésorerie des comptes de l'Association : La Maison du Marais, exercice 2022

Fin 2022, l'Association a été auditée sur les comptes 2019 à juin 2022 et les procédures administratives. A la suite de cet audit, l'association a reçu des recommandations. Sur ce l'association a engagé un comptable afin d'une part de mettre les comptes du premier semestre 22 en conformité avec l'audit et d'autre part pour introduire le 2^{ème} semestre 22. L'association est financée dans sa presque totalité par la Commune. La subvention communale pour 2022 se monte à CHF 112'496.00 et se décompose comme suit : CHF 74'000.00 en espèce, et CHF 38'496 pour la mise à disposition des locaux et les SIG. Nous remercions la Commune de Plan-les-Ouates et ses autorités pour cette importante subvention.

Nous avons reversés à la commune la somme de CHF 15'000.00 comme excédent 2021.

Les recettes s'élèvent à CHF 130'821.60, y compris la subvention de la commune.

Les charges s'élèvent à CHF 137'609.99

De ce fait, nous finissons l'exercice avec une perte de 6'788.39 CHF.

Véronique Dubois
Trésorière

Marc Jacquet
Comptable

Annexe 4 : Rapport des vérificateurs des comptes 2021

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 AVRIL 2022

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2021

Nous soussignés, Chantal Mathieu et Alain Correvon, ni l'un ni l'autre comptables de profession, certifions avoir procédé (comme nous le pouvions) à la vérification de l'exercice comptable pour l'année 2021 de la Maison du Marais, association de Plan-les-Ouates principalement soutenue par la Commune.

Nous avons vérifié dans différents classeurs l'exactitude et le bien fondé des montants inscrits au niveau bancaire, par rapport à la caisse et par rapport aux fournisseurs. Pour ce faire, nous avons procédé par sondages aléatoires dans les pièces jointes justificatives et vérifié quelques montants de dépenses et de recettes.

Ce que nous avons observé s'est révélé cohérent et correct.

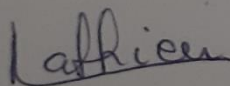
A propos des remarques que nous avons effectuées, nous avons reçu des réponses suffisamment satisfaisantes pour nous permettre de donner décharge, *a posteriori*, au comité et à l'AG.

Comme cela fait plusieurs années que nous effectuons cette tâche (Chantal et moi sommes là depuis 2018) nous passons le relai et souhaitons le meilleur à nos successeurs.

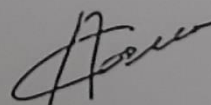
Fait à Plan-les-Ouates, le 9 mai 2022

Les vérificateurs :

Chantal Mathieu



Alain Correvon



Annexe 5 : Rapport des vérificateurs des comptes 2022

Mireille RUPP - Michel FAVRE
Vérificateurs aux comptes de l'exercice 2022 de l'Association
Le Marais - Pré-du-Camp - 1228 Plan-les-Ouates

Plan-les-Ouates, le 9 mai 2023

Rapport des Vérificateurs aux comptes, exercice 2022

Conformément au mandat que nous a confié l'Assemblée générale de l'Association Le Marais, du 4 avril 2022, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'exercice, partant du 1^{er} janvier et allant au 31 décembre 2022.

Nous avons procédé à un large sondage des pièces comptables, parfaitement classées, numérotées et identifiées, de manière différente entre les deux semestres, après une restructuration de la présentation des comptes, à la suite d'un audit sollicité par les autorités communales.

Le tenue générale des comptes a été appréciée et sera dès l'exercice prochain plus simple, rendant la mission des Vérificateurs plus rapide, plusieurs Caisses internes ayant été regroupées pour l'avenir.

Cela étant et en résumé, les principaux chiffres des comptes bouclés au 31 décembre 2022 se présentent de la manière suivante.

- Recettes enregistrées au 31 décembre 2022	Fr. 130'821.60
- Dépenses enregistrées au 31 décembre 2022	Fr. 137'609.99
- Perte de l'exercice, au 31 décembre 2022	Fr. -6'788.39

Les disponibilités de l'Association au terme de cet exercice se présentent comme suit :

En Caisse au 31 décembre 2022	Fr. 826.30
Compte de l'Association auprès de la Banque Raiffeisen	Fr. 35'824.15
Liquidités disponible de l'Association au 31 décembre 2022	Fr. 36'650.45

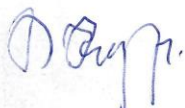
Nous relevons l'apport de la subvention annuelle de la Commune de Plan-les-Ouates envers l'Association, qui se monte à Fr. 112'496.--

Nous tenons à relever le travail minutieux exécuté par les diverses personnes qui se sont impliquées dans la tenue et la bonne gestion de ces comptes 2022. Aussi, nous pouvons en donner décharge au Comité de l'Association, par devant l'Assemblée générale de ce jour.

Fait à Plan-les-Ouates, le 9 mai 2023

Les Vérificateurs aux comptes 2022

Mireille RUPP



Michel FAVRE

